

# Amendes et Condamnations Pécuniaires

Avis du 03.12.2020



Type de contravention

Date d'avis de contravention

Pour toute information relative au paiement de l'amende

Votre référence Trésorerie : 095035 05 1 20 120314 0 "e"

TRES. VAL D'OISE AMENDES  
5 AV BERNARD HIRSCH CS 20104  
95010 CERGY

Mél : t095035@dgfip.finances.gouv.fr

Tél : 01 34 32 01 77

Accueil : 9H-12H30/13H30-16H ME&J 9H-12H30

Pour toute réclamation ou information relative à l'infraction

Vos références Juridiction :

Date de la décision : 06.11.2020

N° d'enregistrement au greffe : 00044020 6285250844 "d"

TRIBUNAL DE POLICE  
1 RUE CROIX MAHEUX BP50306  
95027 CERGY PONTOISE CEDEX  
Tél. : 01 34 43 21 21 "a"

TRES. VAL D'OISE AMENDES  
5 AV BERNARD HIRSCH CS 20104  
95010 CERGY



## Identification de la créance

Vous êtes redevable de la somme ci-contre à la suite D'UNE AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE "i"

Cette décision a été prononcée à votre encontre le 06.11.2020 par L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE "f"

Elle fait suite à l'infraction du 04.04.2020 à 11h02 à LOUVRES RD 317

constatée par COMPAGNIE DE GENDARMERIE DEPLACEMENT HORS DU DOMICILE INTERDIT DANS UNE CIRCONSCRIPTION TERRIT OU ETAT URGENCE EST DECLARE "g" + "h"

## Décompte de la somme à payer (en euros)

Amendes, droits fixes de procédure, dépens, frais de justice, réparations... à l'État	375,00
Réparations... à Divers Bénéficiaires	0,00
Montant payé (*)	0,00
Montant restant dû	375,00
<b>Montant dû à verser déjà réduit de 20% en cas de paiement dans les 30 jours</b>	<b>300,00</b>

(\*) ce montant ne tient pas compte des paiements effectués après le 28.11.2020.

## MODES DE PAIEMENT : VOIR AU VERSO

Vous devez payer cette somme, dans les meilleurs délais, en utilisant un des modes de paiement décrits au verso. Si vous réglez dans les 30 jours à compter du 03.12.2020, vous bénéficiez d'une diminution de 20% sur le montant de l'amende forfaitaire majorée. Ce délai est porté à 45 jours pour tout télépaiement par carte bancaire (par smartphone, par internet, par serveur vocal ou auprès d'un centre des finances publiques).

À défaut, des poursuites (sur vos biens, comptes bancaires, salaires, véhicules et autres avoirs) seront engagées. Des frais supplémentaires (cf. verso) vous seront alors réclamés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Comptable public, par délégation,  
David TERRADE

L'enveloppe retour est réservée au paiement par chèque (accompagnée du talon de paiement). Ne joignez aucun autre document.

Pour payer par smartphone, téléchargez gratuitement l'application « amendes.gouv » sur App Store ou Google Play et scannez le flashcode ci-dessous :



Amendes et Condamnations Pécuniaires  
Avis du 03.12.2020

Montant restant dû 375,00 €  
Si les conditions de la diminution de 20% sont respectées, la somme à payer est ramenée à 300,00 €

N° amende pour télépaiement  
0950 3505 1201 2031 40 clé 16  
Votre référence Trésorerie : 05 1 20 120314 0  
Numéro codique : 095 035  
Date de la décision : 06.11.2020  
N° d'enregistrement au greffe : 00044020 6285250844  
MALL96231AA 18.08.1996

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

## Talon de paiement



\*051201203140\*

CENTRE ENCAISSEMENT TRESOR PUBLIC  
59885 LILLE CEDEX 9

CNP335012000101 \*